

Cergy, le 19 janvier 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Val d'Oise soutient l'organisation de manifestations sportives

---

**Lundi 12 janvier dernier en commission permanente, le Conseil général a voté plusieurs subventions dans le cadre de son dispositif de soutien à l'organisation de manifestation sportives.**

**L'éclectisme des disciplines concernées illustre parfaitement la stratégie du Département en matière de sport.**

Le Département soutient les associations sportives par le biais de subventions annuelles. Il aide également les sportifs de haut niveau ou encore les clubs « élite ». Mais il n'oublie pas non plus d'appuyer les associations, comités ou fédérations dans l'organisation d'événements sportifs.

En effet, avoir des compétitions majeures sur son territoire permet d'inciter les habitants à se tourner vers les pratiques sportives. Il s'agit également d'un vivant témoignage du dynamisme et de l'attractivité du territoire.

C'est pourquoi, en commission permanente, le Département a voté le soutien :

- à l'AAS Sarcelles Natation pour l'organisation de son Meeting National (9 000 €) du 13 au 15 mars à la piscine de Sarcelles.
- à l'AAS Sarcelles Tir à l'Arc pour l'organisation du « Tournoi National Jeunes » (2 000 €) les 11 et 12 avril au centre sportif Nelson Mandela.
- au Comité Départemental Handisport pour l'organisation du Championnat de France Hiver d'Haltérophilie (2 300 €) au CDFAS le 14 février.
- au Comité Départemental de Danse pour l'organisation des « Critériums nationaux de Danse Sportive » (8 000 €) au CDFAS les 21 et 22 février.

Des disciplines variées, un soutien au sport adapté comme aux valides, un lieu d'excellence comme le CDFAS pour accueillir des compétitions de haut niveau : cette délibération résume en bonne partie la politique du Conseil général en matière de sport. Il ne s'agit pas de soutenir un sport ou un club en particulier, mais d'aider le sport dans son ensemble.